

Docker® 85

Lg: 2,05 m

Siège social : DUARIB S.A.S
Route de la Limouzinière
44310 Saint Philbert de Grand Lieu
Tél. : 02 40 78 97 22
Télécopie: 02 40 78 78 71

CONDITIONS DE CHARGEMENT

Plancher ALTO® : charge maximum admissible répartie sur un niveau de plancher

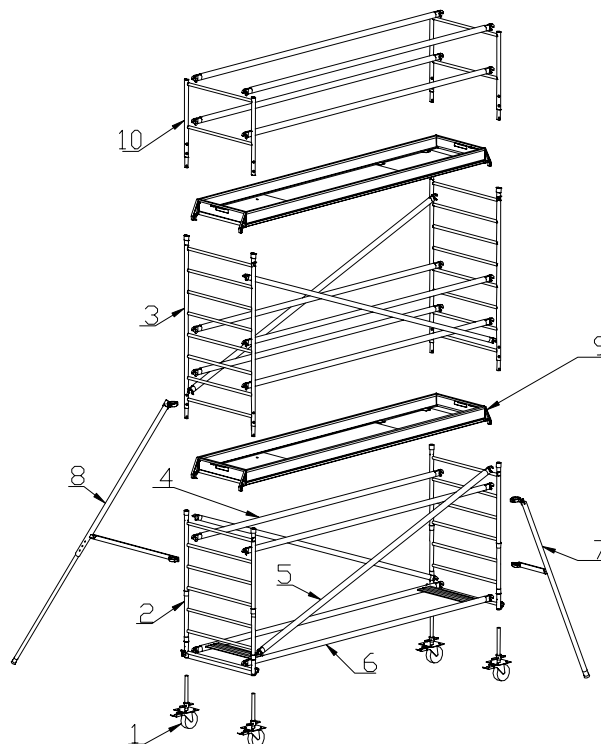
Longueur 2,05m : 230 daN

Ensemble échafaudage : charge maximum admissible répartie sur la totalité des planchers

500 daN

Tableau code de couleurs:

	L=2 ^m 05		L=2 ^m 54		L=2 ^m 95	
Code couleur	Lisse 18504	hauban 18505	Lisse 18505	hauban 18506	Lisse 18506	hauban 18507
Rouge	X					
Bleu		X	X			
Jaune				X	X	
Vert						X



Composition standard :

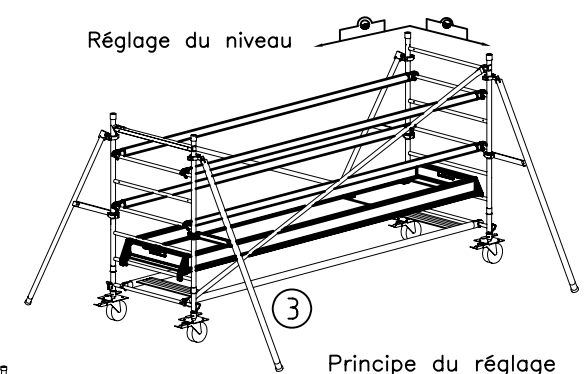
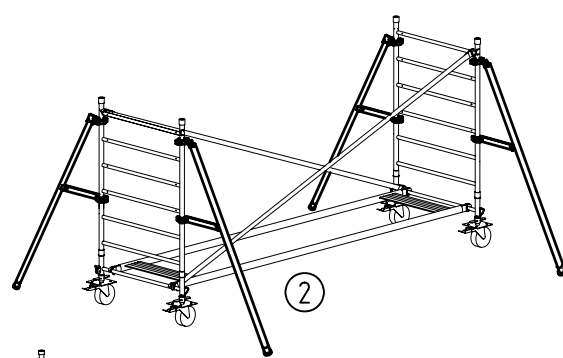
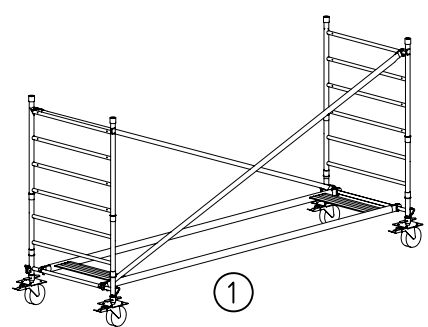
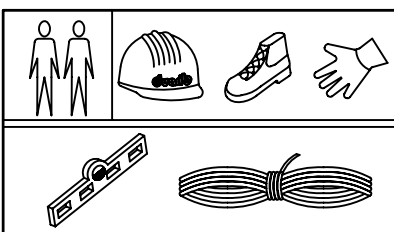
Code	17300	17301	17302	17303	17304	17305	17306	17307	17308	17309	17310
Hauteur de travail (m)	3,90	4,90	5,90	6,90	7,90	8,90	9,90	10,90	11,90	12,90	13,90
Hauteur plancher maxi (m)	1,90	2,90	3,90	4,90	5,90	6,90	7,90	8,90	9,90	10,90	11,90
Hauteur plancher mini (m)	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65

Rep	Code	Désignation	Poids	Quantités										
1	12222	Roue Ø200 avec socle fileté	6,5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
2	18518	Echelle de base (socle fileté)	6,5	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	18502	Echelle 2,00m (8 barreaux) Docker®85	6,8	0	2	2	4	4	6	6	8	8	10	10
4	18504	Lisse Déclic® longueur 2,05m	1,7	4	6	10	12	12	18	18	20	24	26	26
5	18505	Hauban Déclic® longueur 2,54m	2	2	4	4	6	6	8	8	10	10	12	12
6	18515	Corps de base 2,05m	4,2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
7	18508	Etayage type E1	4,2	4	4	4	4	4	0	0	0	0	0	0
8	18509	Etayage type E2 (avec goupille)	7,7	0	0	0	0	0	4	4	4	4	4	4
9	14141	Plancher ALTO® longueur 2,05m	20,5	1	1	2	2	2	3	3	3	4	4	4
10	18503	Garde-corps d'extrémité	2,5	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2
Poids total (kg)				97	112	145	161	166	223	228	244	276	292	297

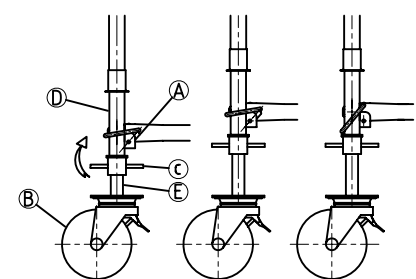
← NF EN 1004* →

* Le champ d'application de la norme NF EN1004 s'applique aux échafaudages roulants d'une hauteur de plancher allant de 2,5m à 12m pour une utilisation intérieure et d'une hauteur de plancher allant de 2,5m à 8m pour une utilisation extérieure.

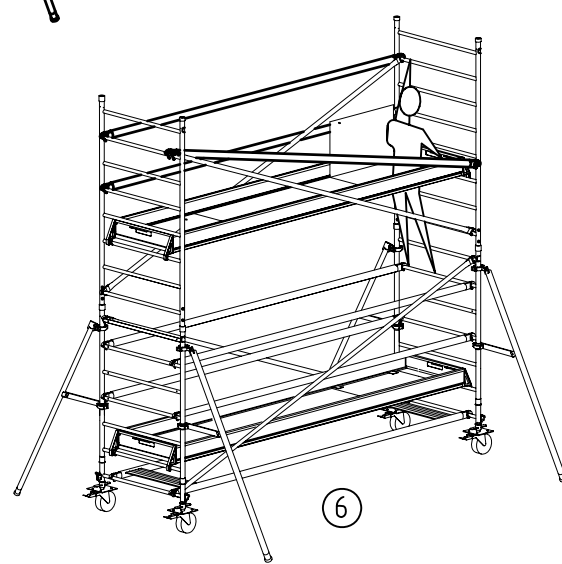
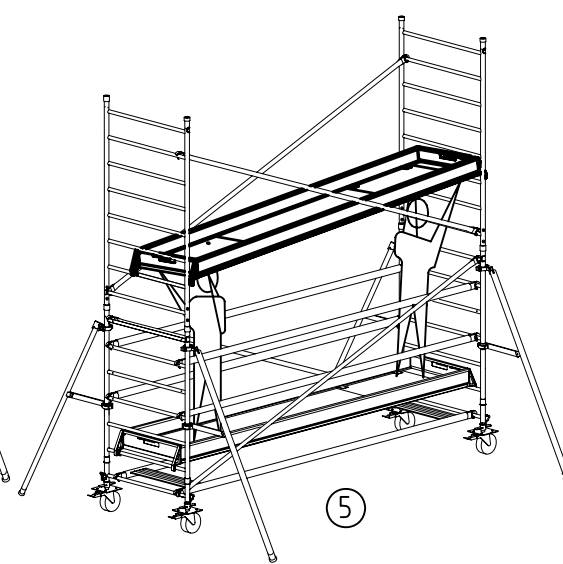
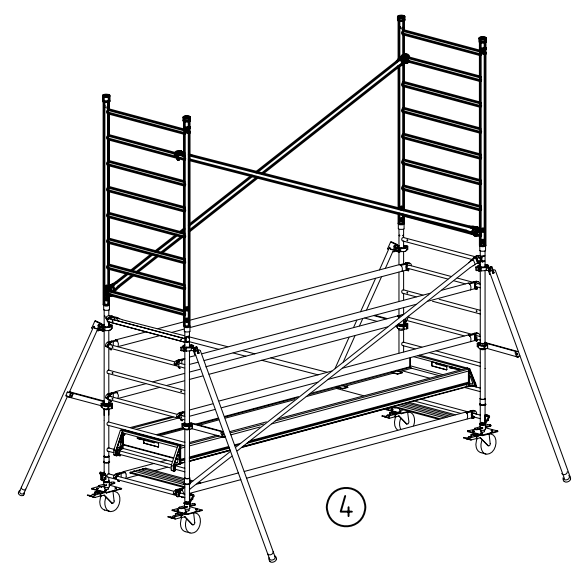
Nota : à l'intérieur signifie que l'échafaudage n'est pas exposé au vent.



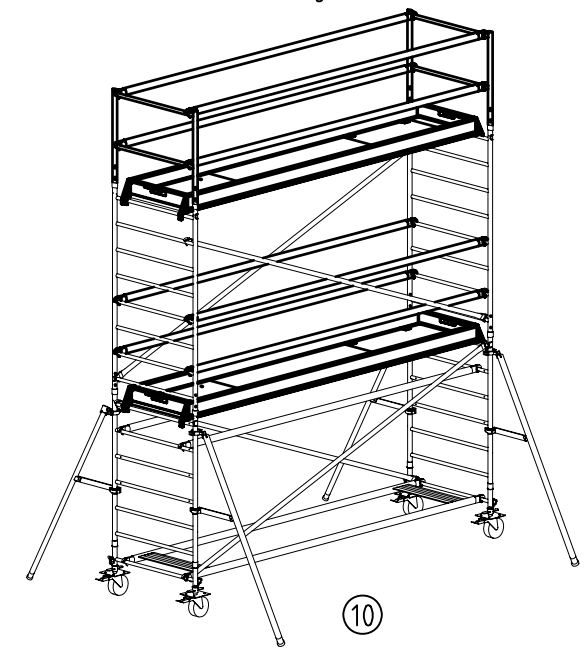
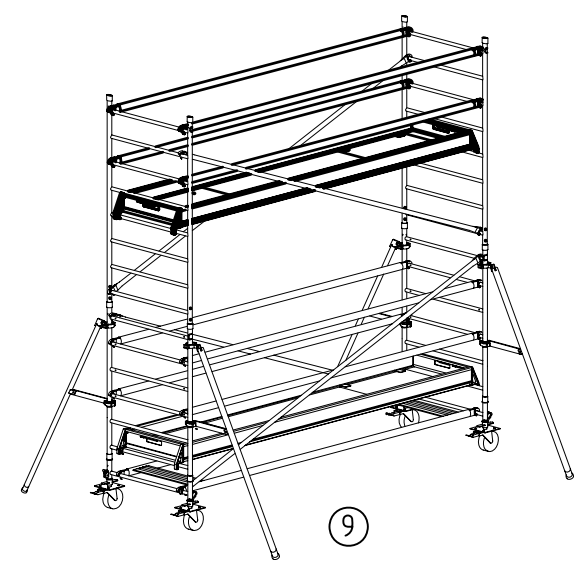
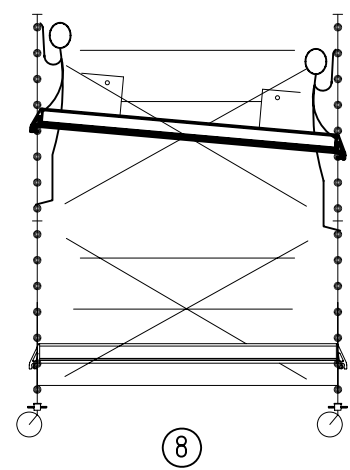
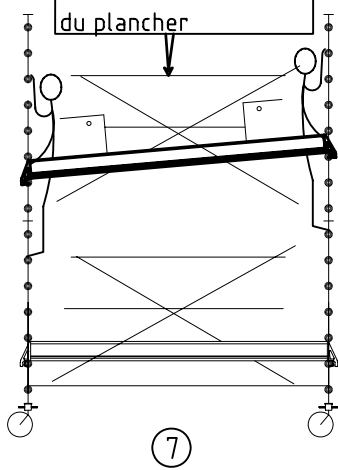
Principe du réglage de niveau.



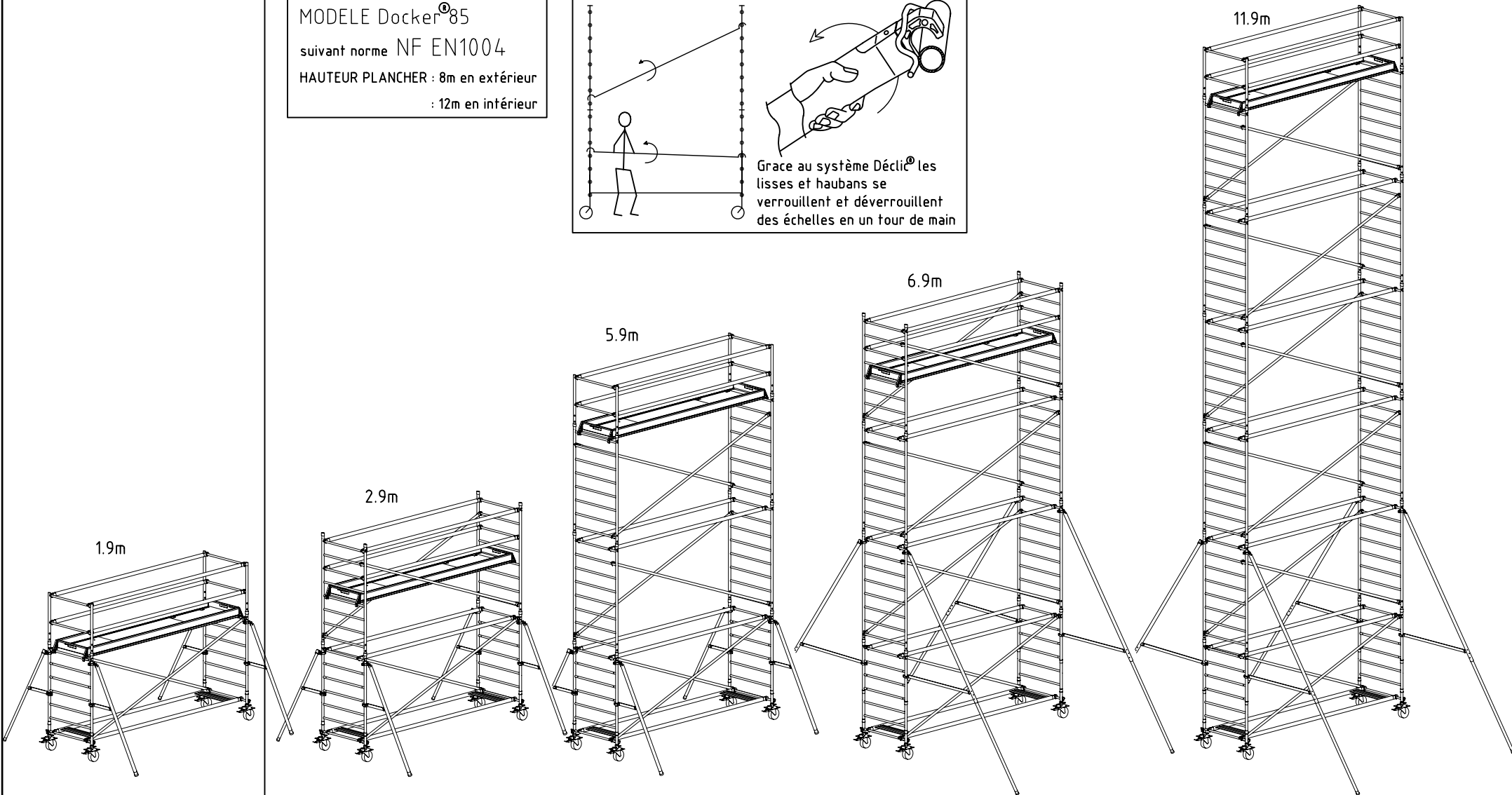
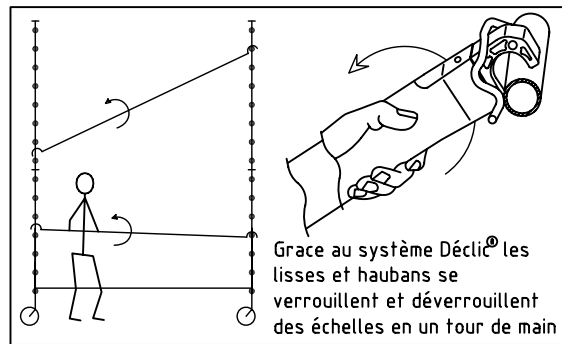
- Escamoter la clé Rep A.
- Freiner la roue Rep B.
- Régler le niveau en agissant sur l'écrou Rep C.
- Engager la clé Rep A.
- Agir sur l'écrou Rep C jusqu'au blocage de l'ensemble.



Monter les garde-corps au fur et à mesure de la montée du plancher

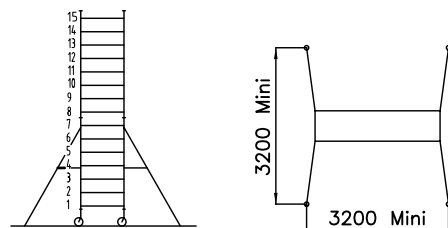


MODELE Docker[®]85
 suivant norme NF EN1004
 HAUTEUR PLANCHER : 8m en extérieur
 : 12m en intérieur

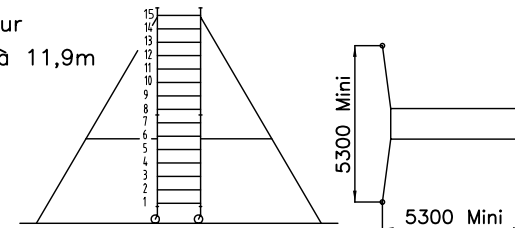


RESPECTER LES POINTS D'ACCROCHAGES DES HAUBANS
 Pour faciliter la lecture 1 seul plancher est représenté sur chaque échafaudage

Montage avec étaisages E1
 jusqu'à 5,9m



Montage avec étaisages E2 pour
 hauteur supérieure à 5.9m jusqu'à 11,9m

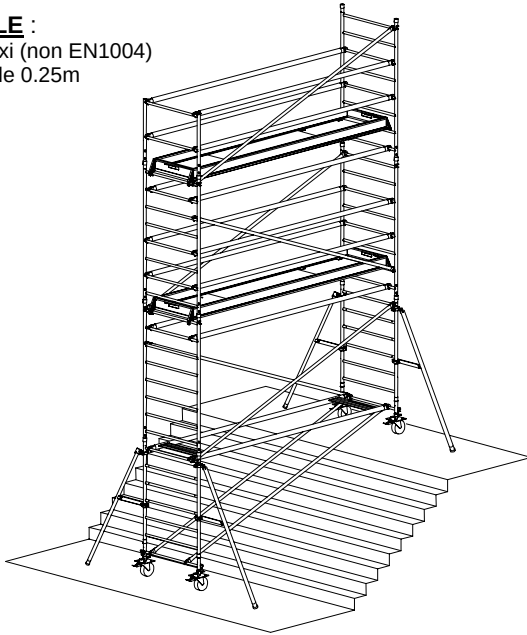


MONTAGE EN DENIVELE :

Hauteur plancher 5.90m maxi (non EN1004)

Réglage dénivelé d'un pas de 0.25m

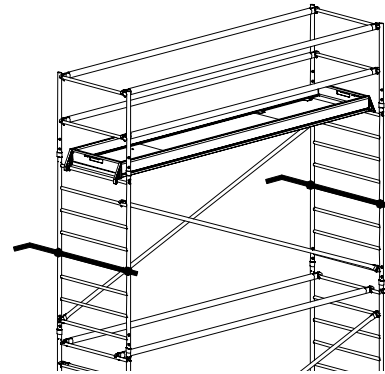
Dénivelé maxi 1.50m



Amarrage:

Amarrer l'échafaudage 1 m au-dessous du dernier plancher .

Type d'amarrage conseillé : 2 tubes d'amarrage 20870 – 4 colliers articulés 50888



Sécurité :

- N'utiliser que des éléments de notre fabrication cités dans la nomenclature et en bon état.
- Le montage et le démontage doivent être effectués par un personnel formé aux instructions de montage et de sécurité.
- S'assurer de la reprise de charge des points d'appui au sol et du dimensionnement des surfaces de contact en fonction de la nature du sol (sur terrain meuble prévoir un calage sous les roues et stabilisateurs, proscrire les parpaings creux et autres calages non fiables).
- Avant de monter dans l'échafaudage contrôler le serrage des étais et le blocage des roues.
- Respecter la procédure de montage du plancher (pour rester en complète sécurité).
- Respecter le goupillage des éléments ainsi que le verrouillage des sécurités.
- Monter l'échafaudage de préférence sur un sol plan.
- L'échafaudage ne doit être déplacé que manuellement sur un sol solide et de niveau (pour un sol meuble prévoir un chemin de roulement), exempt de personnel et de charge, avec les vérins ou étais laissant un jeu très faible avec le sol.
- Ne pas déplacer l'échafaudage avec un vent supérieur à 45 Km/h.
- Il est interdit de déplacer un échafaudage avec un pont roulant ou une grue.
- Il est interdit de créer un pont entre un échafaudage roulant et un bâtiment ou toute autre structure.
- La zone de déplacement doit être libre de tout obstacle.
- Il est interdit de sauter sur les planchers.
- Amarrer autant que possible l'échafaudage à un bâtiment ou toute autre structure.
- Vérifier la verticalité de l'échafaudage avant de monter dessus, que le montage est conforme à la notice.
- Utiliser l'échafaudage avec un vent maxi de 45 km/h.
- Si le vent est supérieur à 45 Km/h, amarrer l'échafaudage dans la partie haute.
- Attention aux turbulences près d'un angle de bâtiment ou sous un porche.
- Amarrer l'échafaudage dans la partie haute à chaque fin de chantier.
- Ne monter et descendre de l'échafaudage que par les trappes dans les planchers.
- S'assurer que la zone de travail est éloignée de tout conducteur nu sous tension.
- Il est interdit d'augmenter la hauteur au delà de celle mentionnée dans cette notice.
- Il est interdit d'adapter une échelle ou tout autre accessoire sur le plancher pour rehausser l'échafaudage.
- Pour toute utilisation non conforme à la notice consulter le constructeur.
- Dans le cas de manutention où il est nécessaire d'orienter l'étais, il est indispensable de desserrer les colliers avant de le faire pivoter afin d'éviter d'endommager le montant.

Entretien :

Avant chaque montage une inspection de tous les constituants de l'échafaudage est à prévoir pour déceler d'éventuelles pièces défectueuses et les remplacer.

Une attention particulière sera portée sur :

- Les soudures.
- Le bandage des roues et leur frein.
- Le bon fonctionnement de tous les verrouillages (plancher, lisse Déclic, hauban Déclic).
- Le contreplaqué du plancher.
- Les éléments articulés (collier d'étais).

Protections des accès :

- Suivant la réglementation en vigueur, prévoir la mise en place de planchers intermédiaires tous les 3m.

Démontage :

- Avant tout démontage veillez à ce que les roues soient freinées, les étais bien serrés.
- Pour le démontage, bien respecter l'ordre inverse des opérations de montage, aussi bien pour les lisses Déclic, les goupilles que pour tout autre élément.
- Ne les démonter qu'au fur et à mesure afin d'opérer avec le maximum de sécurité.
- Démontez le plus tard possible les étais pour assurer le maximum de stabilité.